

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 24/06/2020 **Inspecteur:** Julian Paci **Mentor:** - **Installateur:** Belespace
Étiquette d'identification: 3ème étage **Référence du client1:**
 N° TVA:BE 683 863 460
 Marque et type d'appareil de mesure: N° série:: 19370754
 Metrel Eurotest ET61557

Adresse de l'installation

Rue: Chaussée de Jette
 Numéro: 334
 Boîte:
 Code postal: 1081
 Commune: Koekelberg
 Pays: Belgique

Propriétaire

Nom: Belespace
 Rue: Chaussée de Jette
 Numéro: 595
 Boîte:
 Code postal: 1090
 Commune: Jette
 Pays: Belgique

Nom de contact: Burt
 Téléphone: -
 Numéro Gsm (SMS):

Installateur

Nom: Belespace
 N° TVA: BE 683 863 460
 Numéro de téléphone: 0497 22 18 95
 E-mail: Belespace@hotmail.com

Type : appartement **EAN :** 54

Type de contrôle: Contrôle de conformité d'une nouvelle installation domestique selon les RGIE livre 1 chapitre 6.4. et 4.2.4.3.

Distributeur: SIBELGA Tension: 1~230V Liaison comp / tableau: 10 mm² Protection Max: 40 A
 Nombres tableaux: 1 Nombres circuits: 18 Ri GEN: 508 MΩ
 Prise de terre: Electrode verticale enterrée RE: 15 Ω

INTERRUPTEUR DIFFÉRENTIEL

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	IΔt	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	18	Ok	Ok
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	17	Ok	Ok

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
Voir schémas					
Contrôle visuel (général)	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	Contact direct	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	Contact indirect	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB
Raccordement	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	Schéma correct	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	schéma en annexe par Aceg asbl <input type="checkbox"/>	
Liaisons équipotentielles	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB <input type="radio"/> pas d'application <input type="radio"/> en attente				
Continuité	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB	Éclairage / machines	<input checked="" type="radio"/> BON <input type="radio"/> PB <input type="radio"/> PA		



REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme au RGEI Livre 1. La prochaine visite périodique est à prévoir avant le 24/6/2045
- Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que le différentiel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage en amont et aval.
- Le schéma unifilaire et le schéma de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.
- L'installation électrique n'est pas conforme RGEI Livre 1. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Date:
- L'installation électrique n'est pas conforme RGEI Livre 1. La visite de contrôle prévue par l'article 8.4.2. de RGIE livre 1, doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente. Les coordonnées du nouveau propriétaire doivent nous parvenir après signature de l'acte de base. Si le recontrôle est effectué par un autre organisme, celui-ci est prié de nous en tenir informé suite à sa visite. Date:

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 10

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Julian Paci

Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGEI Livre 1 section 9.1.2.

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

www.aceg.be

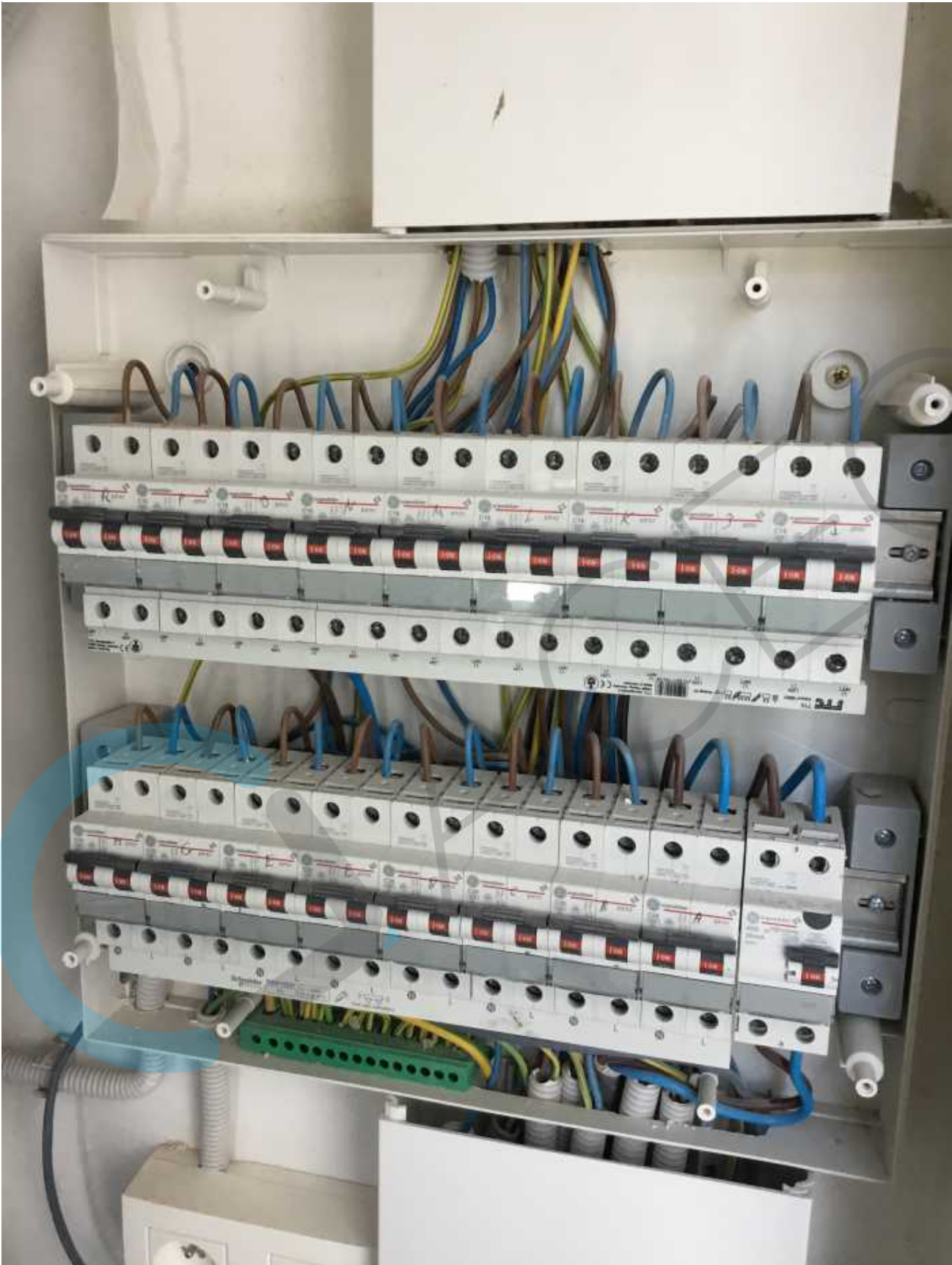
02 880 88 90

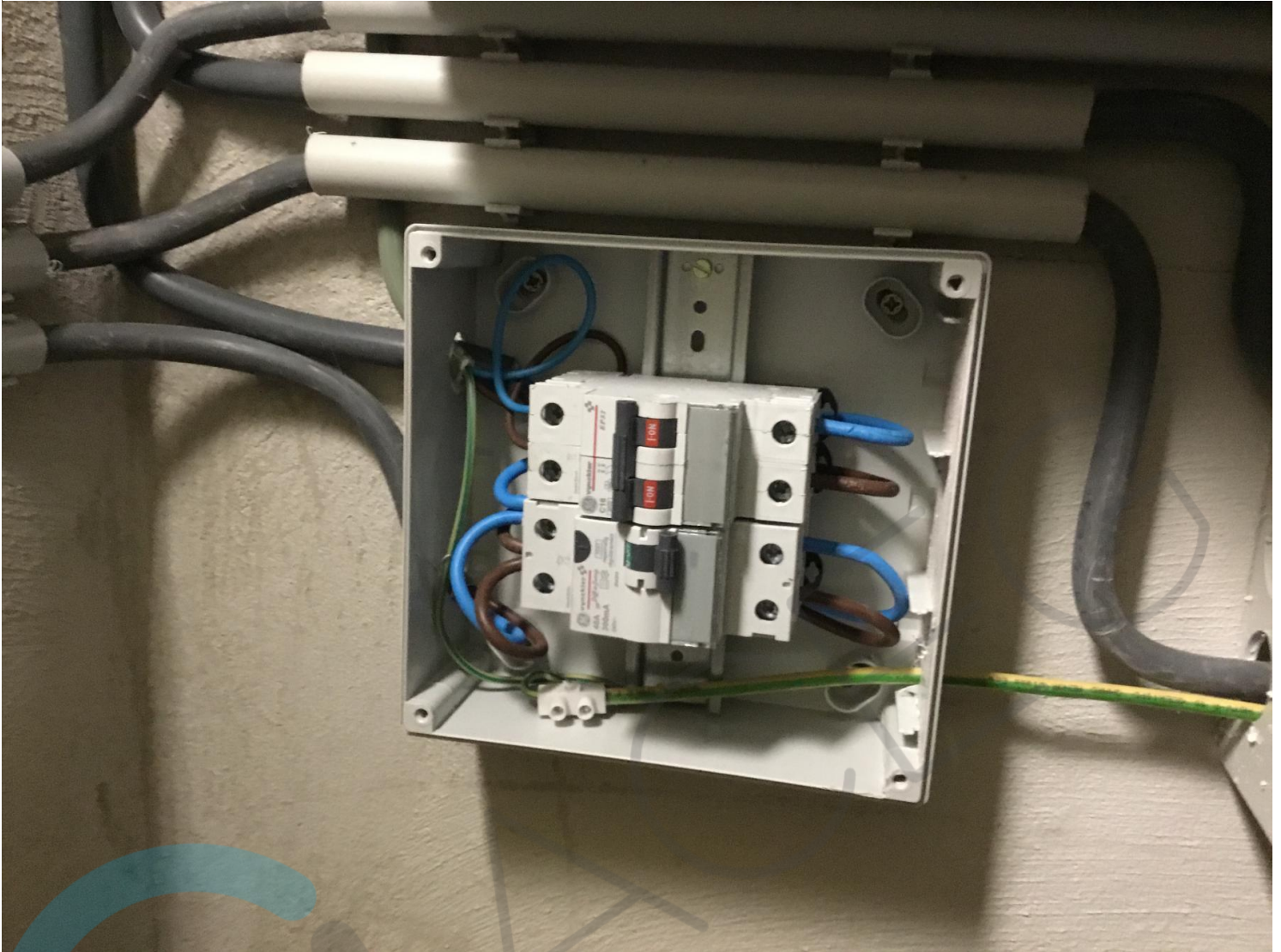
BE53 0689 0209 2953 - BTW BE0846.351.031

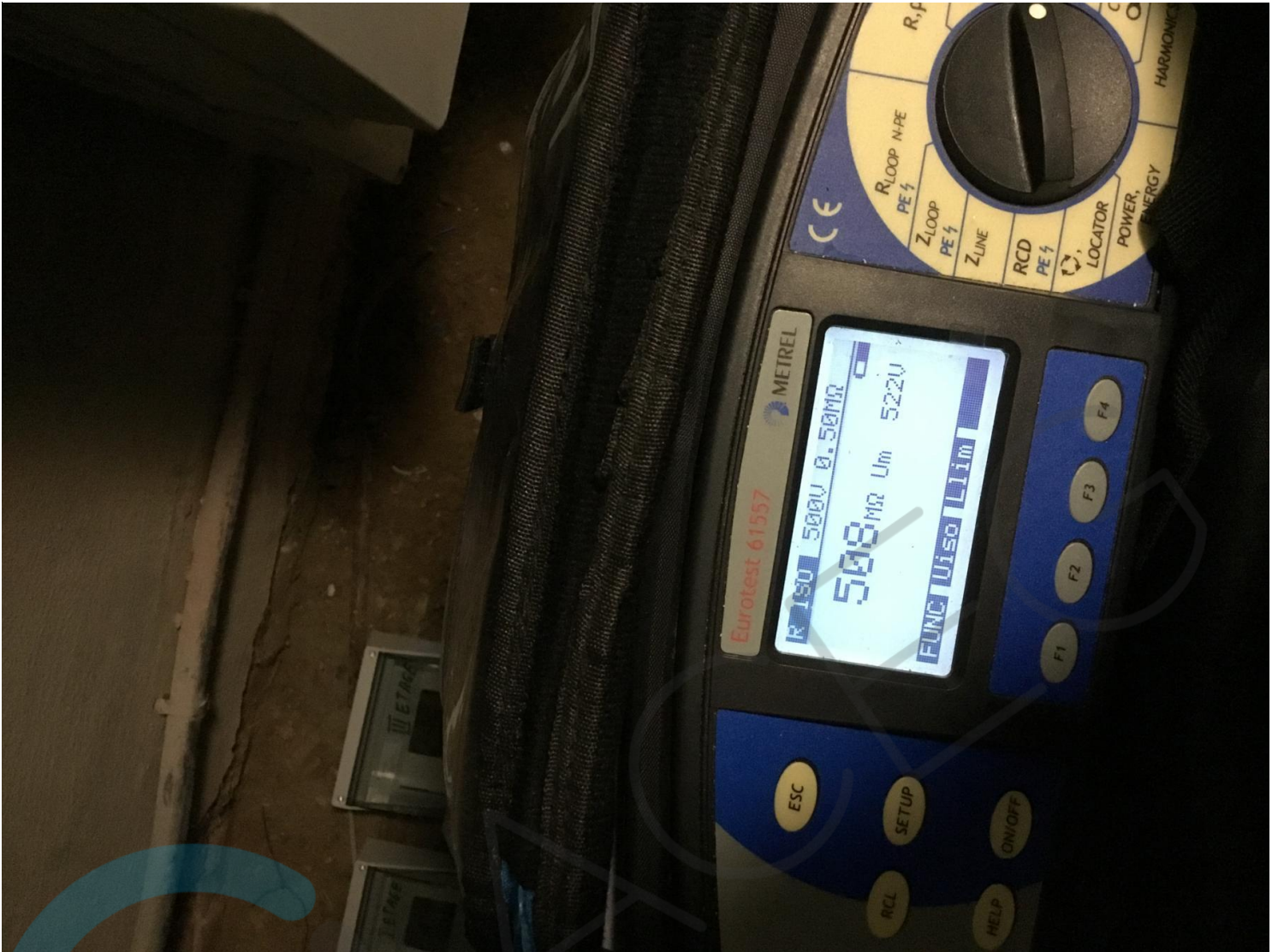
Feuille de route pour une installation qui est conforme:

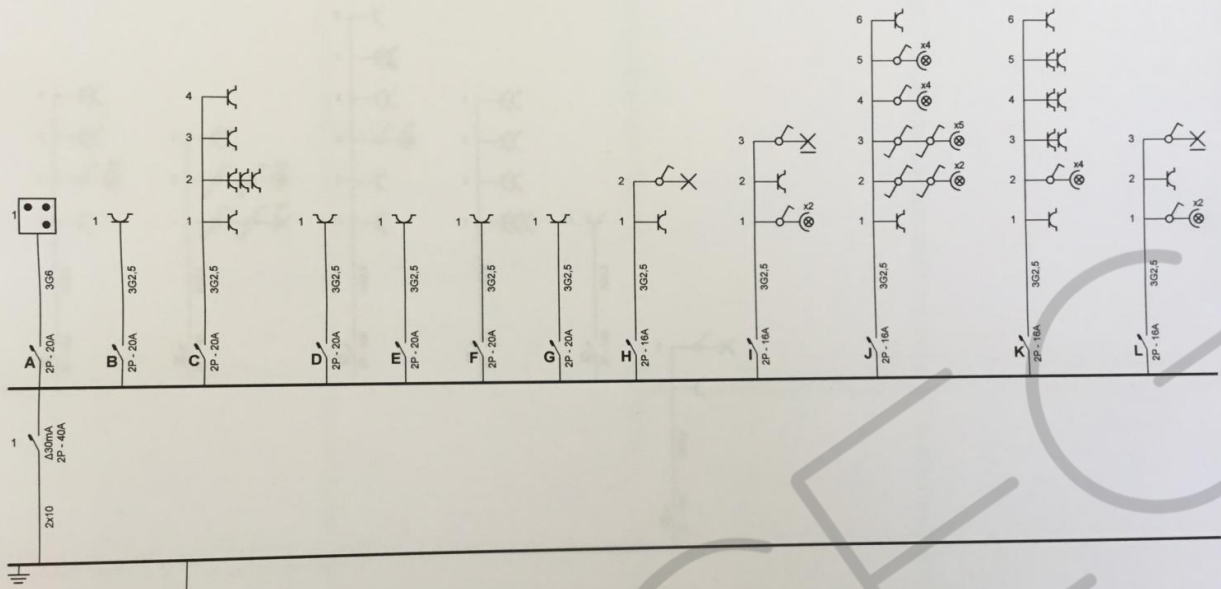
Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 24/6/2045	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.







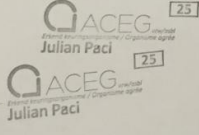




1300mA
2P - 40A

2x10

1300mA
2P - 40A



Adresse de l'installation électrique
 Chaussée de Jette 334 - 3e
 1081 Koekelberg
 Tél.: - GSM: -
 Fax: -
 e-mail: -

Installateur
 Tél.: - GSM: -
 Fax: -
 e-mail: -

p. 1/4
 Schéma unifilaire

Signature



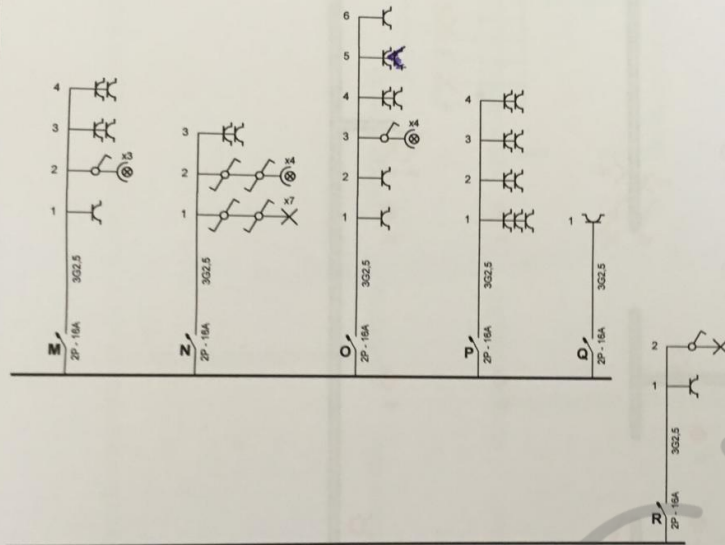
Adresse de l'installation électrique

Chaussée de Jette 334 - 3e
 1081 Koekelberg
 Tél.: - GSM: -
 Fax: -
 e-mail: -

Installateur

Tél.: - GSM: -
 Fax: -
 e-mail: -

p. 4/4
 Schéma de position



Signature
24/06/20

ACEG
Julian Paci

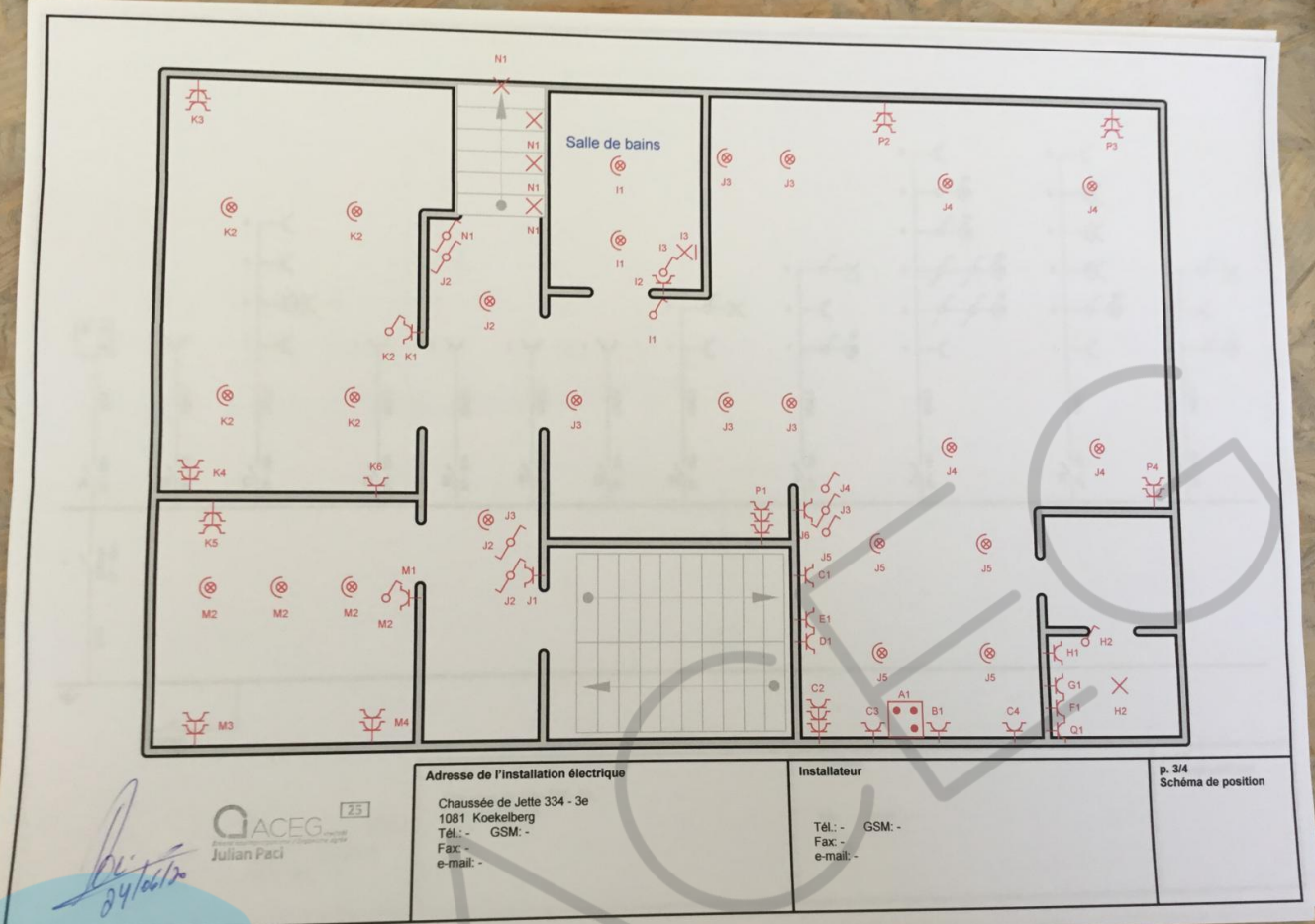
Adresse de l'installation électrique

Chaussée de Jette 334 - 3e
1081 Koekelberg
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Installateur

Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

p. 2/4
Schéma unifilaire



Signature
24/10/20

ACEG
Julian Paci

Adresse de l'installation électrique

Chaussée de Jette 334 - 3e
1081 Koekelberg
Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

Installateur

Tél.: - GSM: -
Fax: -
e-mail: -

p. 3/4
Schéma de position